

MIREILLE RAZAFINDRAKOTO ET FRANÇOIS ROUBAUD

LE SCRUTIN PRÉSIDENTIEL DU 16 DÉCEMBRE 2001

LES ENJEUX D'UNE ÉLECTION CONTESTÉE

LA CRISE POLITIQUE CONSÉCUTIVE AU SCRUTIN DU 16 DÉCEMBRE 2001 MARQUE UN SÉVÈRE COUP D'ARRÊT AU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION À MADAGASCAR. POURTANT, CET ARTICLE MONTRE QUE SI LA DÉMOCRATIE MALGACHE EST MALADE, CE N'EST PAS DE SES ÉLECTEURS, QUI FONT PREUVE D'UNE ÉTONNANTE MATURITÉ, MAIS DE SON ÉTAT ET DE SES ÉLITES POLITIQUES, LES FRAUDES ET SURTOUT L'EXCLUSION DES LISTES DE 20 % DU CORPS ÉLECTORAL METTANT EN LUMIÈRE LES DYSFONCTIONNEMENTS MASSIFS D'UNE DÉMOCRATIE TRONQUÉE. MAIS IL DÉMONTRE AUSSI QUE L'HYPOTHÈSE DU VOTE ETHNIQUE, SOUVENT INVOQUÉE POUR EXPLIQUER LES CONFLITS EN AFRIQUE, NE TIENT PAS. L'ATTACHEMENT AUX VALEURS DÉMOCRATIQUES EST MANIFESTE, COMME EN TÉMOIGNE LE RECU DE L'ABSTENTION.

Depuis une décennie, Madagascar a choisi de s'engager dans la voie démocratique. Si un certain nombre de facteurs externes ont pu jouer dans ce retournement (fin de la guerre froide, exemples d'autres pays du continent, encouragement des bailleurs de fonds), il reflète avant tout une demande interne. Le pays s'est progressivement doté du cadre et des mécanismes institutionnels d'une démocratie formelle. Sur le front démocratique, il a ainsi réalisé un véritable bond en avant par rapport à la situation qui prévalait jusqu'à la fin des années 1980. À bien des égards, Madagascar mérite plus le « label démocratique » que de nombreux pays pour lesquels les exigences internationales se montrent beaucoup moins fermes. Que ce soit dans le domaine de la liberté d'association, d'expression et des médias ou en matière de processus électoral, l'île jouissait jusqu'en 2001 d'une position relativement enviable vis-à-vis notamment du continent voisin, mais aussi d'autres pays d'Asie ou d'Amérique latine, où l'arsenal répressif est autrement plus brutal. Il s'agit d'un des rares pays du continent, avec le Bénin, à avoir assuré une double transition électorale (1993 et 1996) et qui est (ou était) en passe d'en réaliser une troisième. Dans un contexte général de désillusion profonde, après la

vague d'enthousiasme engendrée par la multiplication des transitions démocratiques en Afrique au début des années 1990, le contre-exemple malgache apparaissait d'autant plus exceptionnel qu'il était largement occulté¹.

Cependant, malgré ces avancées indiscutables, le scrutin présidentiel du 16 décembre 2001 a plongé le pays dans une crise politique profonde, dont il n'est pas sorti à l'heure où nous écrivons ces lignes (mai 2002). Les premiers résultats officiels du scrutin (proclamés le 25 janvier) ont fait l'objet d'une contestation radicale. Accusant le pouvoir de lui avoir volé la victoire en procédant à des fraudes massives, le principal candidat d'opposition, Marc Ravalomanana, a revendiqué la victoire dès le premier tour. Face à l'intransigeance du camp du président-candidat Didier Ratsiraka, qui refuse toute remise en question des résultats au nom de la légalité, la HCC (Haute Cour constitutionnelle) les ayant avalisés, un mouvement pacifique de contestation populaire de grande ampleur, essentiellement localisé à Antananarivo, la capitale a pris la relève. Appuyé par les Églises et fort du soutien d'une large partie de la population, M. Ravalomanana a pris la décision de s'autoproclamer président le 22 février, puis de mettre en place son propre gouvernement. Il n'a toutefois pas réussi à étendre de façon effective son pouvoir sur l'ensemble du territoire malgache. Avec l'appui des gouverneurs des cinq provinces côtières, le camp de D. Ratsiraka, se prévalant de la légalité, a répondu à cette prise de pouvoir en organisant le blocus de la capitale. Cette stratégie s'est traduite par la mise en place de barrages routiers, par la destruction de ponts sur les axes stratégiques, par le contrôle des médias locaux, par la mobilisation de la menace « ethnotribale » opposant Merina et Côtiers et par l'instauration d'un climat de terreur à l'encontre des partisans de M. Ravalomanana dans les provinces. Malgré une condamnation par la communauté internationale des différents actes entravant la circulation des biens et des personnes, M. Ravalomanana n'a pas réussi à obtenir la reconnaissance internationale de son pouvoir. Ainsi, durant près de quatre mois, l'administration et l'activité économique ont été gravement perturbées, voire en partie paralysées. Bien que sporadiques, les affrontements physiques entre les deux camps se sont soldés par plusieurs dizaines de morts. L'accord de Dakar, signé le 18 avril par les deux présidents, a apaisé la tension qui avait conduit à des affrontements violents. L'espoir de règlement du conflit aura toutefois été de courte durée. La levée des barrages routiers, une des conditions stipulées dans l'accord, a d'emblée été rejetée par les gouverneurs des provinces. Ratsiraka lui-même a fait marche

1. Voir F. Roubaud, *Identités et transition démocratique : l'exception malgache ?*, Paris, Antananarivo, L'Harmattan, Tsipika, 2000.

arrière en dénonçant la partialité de la nouvelle HCC. Enfin, le 29 avril, l'annonce du nouveau décompte de la HCC, accordant la victoire à M. Ravalomanana dès de premier tour avec 51,46 % des suffrages, a remis en question ce fragile équilibre. Les partisans de D. Ratsiraka ont instantanément refusé d'entériner cette décision, et plusieurs provinces ont proclamé la sécession. L'incertitude subsiste sur l'issue d'une crise qui menace chaque jour de dégénérer en guerre civile.

Cette situation n'est pas sans rappeler celle qu'a connue le pays dix ans auparavant à la suite des événements populaires de 1991 qui avaient conduit, après six mois de grève générale et plusieurs dizaines de morts, à la chute de la République socialiste du président Ratsiraka, au pouvoir durant plus de quinze ans (1975-1991), puis à l'avènement de la troisième République.

Paradoxalement, dans un ouvrage publié il y a deux ans, l'un des auteurs de cet article annonçait que Madagascar avait réussi sa transition démocratique et que l'enjeu principal s'était déplacé². Celui-ci portait alors sur la consolidation démocratique, afin que les principes formels de la compétition électorale soient mieux appliqués, et que les règles du jeu ne soient pas dévoyées. Les événements récents remettent-ils en question ce diagnostic ? Plus généralement, l'exemple malgache conforte-t-il l'idée que l'Afrique n'est décidément pas prête pour la démocratie ? À ces interrogations, nous nous proposons ici d'apporter des éléments de réponse³. Dans la première partie, nous analysons les résultats du scrutin et les enjeux de la contestation, montrant que, paradoxalement, la crise en cours témoigne plus d'une volonté de la population de consolider le processus de démocratisation du pays que d'un retour en arrière. Dans la seconde partie, une mise en perspective historique cherche à mettre en évidence les logiques et les comportements de vote dans la durée. Nos résultats, qui soulignent la maturité des électeurs, infirment l'hypothèse d'une remise en question, par les citoyens, des avancées de la démocratie à Madagascar. Le mouvement de contestation découle plutôt du fait que les pratiques en vigueur ne sont pas conformes aux principes démocratiques formellement adoptés, auxquels la population reste profondément attachée.

LE DIAGNOSTIC D'UN SCRUTIN CONTESTÉ

Raisons et enjeux de la controverse

Conformément à un calendrier électoral prévu de longue date, Didier Ratsiraka, président sortant lui-même issu des urnes, a remis en jeu son mandat après un quinquennat d'exercice légal du pouvoir (1997-2001). Les résultats officiels du premier tour, annoncés par la HCC le 25 janvier 2002, ont accordé 46,2 % de suffrages exprimés au maire de la capitale, Marc Ravalomanana,

tandis que Didier Ratsiraka en aurait recueilli 40,9 % (voir tableau 1 en annexe). Au vu de ces résultats, un second tour, initialement programmé le 24 février, devait avoir lieu.

Pour comprendre les raisons du contentieux sur les premiers résultats annoncés par la HCC, il convient de rappeler brièvement le contexte. La composition des membres de la HCC, institution chargée de la validation et de la proclamation des résultats, a été modifiée moins d'un mois avant le scrutin du 16 décembre. Les nominations, qui se sont déroulées dans des conditions irrégulières, ont abouti à la mise en place de membres entièrement favorables au président en exercice, et donc enclins à avantager ce dernier. Compte tenu de ce parti pris et des résultats collectés par son comité de soutien, le KMMR, qui le donnaient gagnant dès le premier tour, M. Ravalomanana a exigé la confrontation, bureau de vote par bureau de vote, des procès-verbaux (PV) aux mains de la HCC, du Consortium des observateurs indépendants et de ceux des différents candidats. La confrontation des PV ayant été refusée par la HCC, il a organisé son investiture à la présidence en conséquence.

- *Des fraudes avérées aux conséquences limitées*

La position adoptée par la HCC, repoussant l'établissement de la vérité sur le scrutin de décembre 2001, tend à accréditer l'hypothèse d'une manipulation frauduleuse des votes en faveur de D. Ratsiraka. Le Consortium des observateurs (constitué par le KMF/CNOE, Justice et Paix, ainsi que Andrimaso FFKM), un organisme jouissant d'une forte crédibilité, confirme que l'élection ne s'est pas déroulée de façon transparente et qu'elle a été entachée de graves irrégularités qui remettent en question les résultats officiels.

Le Consortium a entrepris une opération de confrontation de ses résultats avec ceux publiés par la HCC (voir tableau 2 en annexe). Cette opération n'a toutefois pu être réalisée que dans 1 533 bureaux de vote (sur un total de 16 500), apparemment faute de moyens humains et matériels, mais essentiellement en raison des difficultés résultant de l'absence d'une codification claire des bureaux dans les résultats publiés par la HCC. Toutefois, la comparaison effectuée sur l'échantillon montre l'existence d'un biais en faveur de D. Ratsiraka dans les résultats de la HCC (+ 2,1 points en termes de

2. F. Roubaud, *Identités et transition démocratique...*, *op. cit.*

3. Nos analyses sont principalement basées sur les premiers résultats officialisés par la HCC le 25 janvier 2002, les seuls disponibles au moment de la rédaction de cette étude. Nous avons aussi effectué des premières analyses à partir du nouveau décompte de la HCC (29 avril), qui vient juste d'être rendu public. Cependant, et quelles que soient les implications de ce changement sur l'issue des événements, il ne remet pas en question, sur le fond, la portée des thèses développées dans cet article.

pourcentage de vote pour ce candidat), au détriment de M. Ravalomanana (- 1,6 point de pourcentage). Ces divergences résultent, d'une part, de l'annulation par la HCC des suffrages exprimés dans des bureaux de vote où ce dernier était en tête et, d'autre part, de la transmission de PV *a priori* falsifiés, attribuant des voix supplémentaires au président-candidat (représentant au total + 1 % des suffrages exprimés) et des voix en moins pour son principal opposant (- 2 % des suffrages).

Ainsi, l'existence de fraudes est bien avérée. Si celles-ci sont le reflet d'une véritable compétition électorale, comme le souligne de manière générale Patrick Quantin⁴, il reste à savoir dans quelle mesure elles sont susceptibles de modifier significativement les résultats des élections. Différentes analyses tendent à conclure que les falsifications des votes lors de ce scrutin n'auraient pas atteint des proportions telles que les principales données établies à l'issue du premier tour en soient totalement bouleversées.

Les résultats communiqués par le Consortium des observateurs, qui ne portent malheureusement que sur 74 % des bureaux de vote et sur 82 % des suffrages exprimés, accordent 50,5 % des suffrages à M. Ravalomanana contre 37,7 % à D. Ratsiraka. Toutefois, les suffrages manquants se situent en majorité dans des régions où les votes penchent en faveur de D. Ratsiraka⁵ ; 32 % des suffrages manquants proviennent de la province de Toamasina, 26 % de celle de Toliary, 13 % d'Antsiranana et 19 % de Fianarantsoa. Notre extrapolation des résultats du Consortium sur l'ensemble du territoire, partant de la répartition des suffrages obtenue par ce même organisme (pourcentages observés) par *fivondronana* (département), conduit à un score d'environ 48 % pour M. Ravalomanana et de l'ordre de 39 % pour D. Ratsiraka⁶ (voir tableau 3 en annexe). Ainsi, à moins de considérer des hypothèses extrêmes en faveur de M. Ravalomanana ou de remettre en cause la validité des résultats obtenus par le Consortium, on peut raisonnablement penser qu'aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue des suffrages à l'issue du premier tour.

- *Les enjeux de la contestation*

Au vu de ces résultats, comment expliquer le refus du candidat de l'opposition d'aller au second tour ? Ce dernier disposait en effet d'une avance qu'il semblait en mesure de consolider lors d'un second tour. En premier lieu, on ne peut totalement exclure l'hypothèse que M. Ravalomanana ait gagné dès le premier tour ; c'est en tout cas le résultat du décompte de son comité de soutien. En second lieu et à l'inverse, son intransigeance peut s'expliquer par le refus du verdict des urnes, qui aurait impliqué un second tour incertain, malgré les apparences. En effet, rien ne permettait d'assurer, même dans des conditions de transparence irréprochable, la victoire finale de l'un ou l'autre

des candidats. Comment se seraient reportées les voix des candidats éliminés au 1^{er} tour, qui représentaient 13 % des suffrages exprimés ? Dans quel sens aurait penché la mobilisation éventuelle des abstentionnistes du 1^{er} tour, soit un tiers du corps électoral ? Quel aurait été l'impact des événements sur le choix des électeurs ? La combinaison de ces marges d'incertitude aurait pu faire basculer le verdict final dans un sens ou dans l'autre.

Enfin et plus probablement, la décision de M. Ravalomanana a été conditionnée par la conviction que tout serait mis en œuvre par son adversaire au second tour pour lui voler la victoire. Sur ce plan, tout porte à croire qu'il avait des raisons légitimes de s'inquiéter. En attestent les nombreuses irrégularités qui ont entaché le processus électoral depuis sa phase de préparation jusqu'à la proclamation des résultats officiels. Les infractions à la règle ont aussi bien concerné la nomination des membres de la HCC que la campagne électorale. Mais elles ont également donné lieu à la falsification des résultats du scrutin au niveau des bureaux de vote au cours de la transmission des PV à la HCC. À cela s'ajoutent des présomptions de manipulation des listes électorales : plus de 1 200 000 électeurs ne figurent pas parmi les inscrits. Les conditions de transparence requises pour la poursuite du processus électoral, et donc d'un éventuel second tour, n'étaient pas réunies. Le risque à encourir était alors d'autant plus grand qu'il aurait été quasiment impossible de faire la preuve des fraudes en raison du faible écart de voix au premier tour entre les deux principaux candidats (200 000, soit 5 % des suffrages exprimés, 3 % du nombre d'inscrits), et des impondérables mentionnés ci-dessus quant au comportement des électeurs entre les deux tours.

• *Les nouveaux résultats ne lèvent pas l'incertitude sur l'issue du scrutin*

Les derniers résultats officiels proclamés le 29 avril 2002 par la nouvelle HCC (constituée de ses précédents membres, avant sa recomposition en novembre 2001 à l'instigation de D. Ratsiraka) attribuent 51,5 % des voix à Marc Ravalomanana contre 35,9 % au président sortant. Ces nouveaux résultats confèrent légalement au premier candidat le titre de président élu de

4. P. Quantin, « Pour une analyse comparative des élections africaines », *Politique africaine*, n° 69, mars 1998, pp. 12-28.

5. Bien que le Consortium ait mis en place des observateurs dans tous les bureaux de vote, certains ne se sont pas présentés le jour du scrutin, ce qui explique sa couverture partielle. De fortes présomptions portent à croire que, dans de nombreux cas, leur défection a été « achetée ».

6. Les extrapolations réalisées par d'autres sources indépendantes (Consortium, etc., disponibles sur demande auprès des auteurs) aboutissent à des résultats similaires, avec une fourchette de 47/49 % en faveur de M. Ravalomanana.

Madagascar. Mais ils n'ont toutefois pas permis de résoudre la controverse, la contestation émanant cette fois-ci de l'autre camp.

Le nouveau décompte soulève de sérieuses interrogations. L'analyse confirme que les résultats finalement entérinés sont difficilement compatibles avec ceux obtenus par le Consortium des observateurs. Pour aboutir au score annoncé, il faudrait supposer : soit que les résultats obtenus par le Consortium sont erronés au détriment de M. Ravalomanana ; soit que les comportements de vote, dans un même *fivondronana*, diffèrent fortement d'un bureau à l'autre, ceux où le Consortium était présent ayant en moyenne des résultats nettement plus favorables à D. Ratsiraka que ceux où il n'était pas représenté (voir tableau 4 en annexe). De telles hypothèses semblent *a priori* peu probables. Finalement, faute d'informations plus détaillées, et compte tenu de la multiplicité des incohérences entre les sources (qui portent jusqu'au nombre de bureaux de vote ou d'inscrits) ainsi que du caractère serré du scrutin, la seule conclusion que l'on peut tirer est l'impossibilité définitive de lever l'incertitude sur la victoire de M. Ravalomanana dès le premier tour des élections de décembre 2001.

Toutefois, la position de D. Ratsiraka réfutant les nouveaux résultats ne peut être considérée comme crédible, sachant qu'il est le principal responsable de la confusion régnant autour du scrutin. Il faut rappeler son rejet de toute demande de garantir la transparence des élections au début de la crise, puis le refus de son camp de participer au nouveau décompte contradictoire des voix, alors que cette procédure figurait dans l'accord de Dakar qu'il avait signé. En fait, la position de D. Ratsiraka a été confortée par l'attitude ambiguë de la communauté internationale qui a hésité à reconnaître clairement le nouveau président en invoquant la nécessité de respecter l'esprit de l'accord de Dakar (du 18 avril). Cet accord aurait contenu une clause verbale secrète stipulant que le nouveau décompte des voix n'accorderait pas la majorité absolue à M. Ravalomanana. Si l'existence d'une telle clause était avérée, quel crédit accorder à une communauté internationale qui, sous couvert de transparence, n'aurait finalement cherché qu'à obtenir un résultat négocié au prix d'opakes tractations ? Si la réticence de la communauté internationale découle d'une présomption de partialité de la nouvelle HCC, pourquoi l'accord de Dakar n'a-t-il pas prévu de garantir une parfaite neutralité de cette institution ? À bien des égards, le comportement de la communauté internationale aura été préjudiciable au dénouement de la crise.

Analyse des résultats officiels du 16 décembre

Le scrutin du 16 décembre a mobilisé une grande partie de l'électorat. Deux tiers des inscrits se sont déplacés pour faire valoir leur choix par la voie des urnes, prouvant par là leur attachement aux principes démocratiques.

Bien que le taux de participation varie sensiblement – très élevé dans la province d'Antananarivo (72,5 %) et sensiblement plus faible dans celle de Toliary (58,9 %) –, la mobilisation est forte sur l'ensemble du territoire (voir *infra*). En termes de suffrages exprimés, le caractère très disputé de la compétition électorale constitue le phénomène le plus frappant.

- *La forte polarisation du scrutin*

Le premier tour de l'élection présidentielle de 2001 s'est caractérisé d'emblée par un affrontement entre deux des six candidats en lice. La forte polarisation des suffrages exprimés – D. Ratsiraka et M. Ravalomanana réunissant à eux seuls plus de 87 % des votes – traduit l'ampleur de la compétition électorale. Cette focalisation des suffrages sur les deux hommes est particulièrement forte dans la province d'Antananarivo (94 %) et dans celle de Toamasina (91 %). Elle est encore manifeste à Mahajanga (87 %) et à Fianarantsoa (84 %), régions d'origine, respectivement, de D. Rajakoba (Tsimihety) et de H. Razafimahaleo et P. Rajaonary (tous les deux betsileo). Il n'y a qu'à Antsiranana que les deux principaux candidats regroupent moins des trois quarts des votes (68 %). Mais même dans ce *faritany* (province), A. Zafy n'arrive qu'en troisième position avec 26,7 % des suffrages. L'analyse par *fivondronana* confirme le poids des deux candidats arrivés en tête : l'addition de leurs scores dépasse les 75 % dans 90 des 111 *fivondronana* du pays (soit plus de 80 % des cas) ; celle-ci est supérieure à 85 % dans 65 *fivondronana* (soit près de 60 % des cas). Si le phénomène n'est pas nouveau, jamais il n'avait atteint une telle ampleur. Les deux élections précédentes s'étaient déjà soldées par des duels entre D. Ratsiraka et A. Zafy, dont la somme des suffrages avait atteint 75 % en 1992 et 60 % en 1996. Le scrutin de décembre 2001 a finalement pris la forme d'un second tour avant l'heure.

En fait, la grande surprise de cette élection réside dans la fulgurante émergence de Marc Ravalomanana. Celle-ci est d'autant plus surprenante que son entrée en politique est très récente et qu'il ne dispose d'aucun appareil partisan. De plus, sa candidature dans la course présidentielle a été tardive. Quelques mois encore avant le scrutin, les jeux semblaient déjà faits et la réélection de D. Ratsiraka assurée. Le challenger du président sortant, un homme d'affaires parti de peu et aujourd'hui à la tête de la plus grosse entreprise agroalimentaire du pays, est apparu sur la scène politique il y a deux ans à peine en gagnant les élections communales de 1999 pour devenir maire de la capitale. Comment expliquer son succès ? Le soutien actif des Églises⁷, qui continuent

7. M. Ravalomanana est l'un des plus hauts dignitaires de la FJKM, la principale Église protestante du pays.

à jouer un rôle déterminant dans la vie politique malgache, a sûrement pesé dans la balance. D'autres facteurs ont également joué : sa puissance financière largement mobilisée lors de la campagne, l'absence d'alternative crédible et la division de l'opposition, ou encore le fait qu'il ait été le seul candidat d'origine merina⁸ à l'élection. Mais, plus que tout, sa réussite traduit la soif de changement d'une large partie de la population. Incarnant un homme nouveau, non affilié aux partis politiques existants, il a bénéficié du rejet d'une classe politique discréditée qui s'est avérée peu soucieuse du bien commun depuis dix ans⁹. En particulier, nombre d'électeurs ont exprimé un vote « utile » pour faire barrage à D. Ratsiraka.

A contrario, tous les autres candidats subissent de cuisants revers. A. Zafy et H. Razafimahaleo, déjà présents lors des scrutins précédents, s'effondrent. Le premier ne s'est pas remis (et ne se remettra sans doute jamais) de son passage désastreux aux affaires entre 1993 et 1996. Quant au second, il paie le prix de la participation de son parti, le Leader Fanilo, pourtant solidement implanté comme deuxième force du pays, à la majorité présidentielle au cours des dernières années. Le score insignifiant de P. Rajaonary est plus étonnant, mais sans doute son profil était-il trop proche de celui de M. Ravalomanana pour s'en démarquer significativement dans un contexte de vote « utile ». Paradoxalement, la contre-performance la plus sévère est celle de D. Ratsiraka. Certes, ce dernier améliore légèrement son score de 1996¹⁰, mais cette progression se situe bien en deçà des espoirs nourris par une conjoncture économique très favorable. De plus, D. Ratsiraka n'a pas réussi à capitaliser l'avantage induit par le retour en force de l'Arema, le parti présidentiel, aux élections depuis son retour au pouvoir (voir tableau 5 en annexe). En 2001, le parti présidentiel disposait de la majorité à tous les échelons de représentation (gouvernement, Assemblée nationale, Sénat, provinces, communes). Il faut voir dans ce revers une marque de l'usure d'un pouvoir trop longtemps accaparé pour ne pas entretenir un sentiment de confiscation, mais aussi d'un problème aigu de « gouvernance » ; en particulier sur le front d'une corruption de plus en plus ouverte et débridée au sein de l'entourage présidentiel.

- *La dimension régionale du vote*

L'analyse de la dimension régionale du vote permet de mesurer l'assise des candidats et la répartition des différents électors sur l'ensemble du territoire. Cette question revêt une importance cruciale dans la mesure où le mouvement de contestation populaire, qui s'est surtout manifesté dans la capitale, a conduit à faire du facteur ethnorégional la principale clef d'interprétation des événements. Celle-ci a pris d'autant plus corps que, mis en difficulté et en mal de légitimité, le président-candidat a cherché à activer le ressort éculé de

l'opposition côtes/hauts-plateaux et s'est positionné en garant de l'unité du pays. Cette opposition permettait finalement de faire rentrer Madagascar dans le rang, en l'alignant sur le schéma classique, souvent appliqué aux pays africains, de déchirements internes à base ethnique, où la démocratie ne peut avoir réellement cours faute de véritable unité nationale. L'observation des résultats dans les provinces révèle la faible pertinence de l'hypothèse qui oppose ces dernières à la région de la capitale. D'une part, M. Ravalomanana dispose bien d'un électorat propre et conséquent dans toutes les régions de l'île. Non seulement il arrive en tête à Antananarivo et à Mahajanga, mais il se place au coude à coude avec D. Ratsiraka à Fianarantsoa et parvient même à réunir 28,8 % des votes à Toamasina, région d'origine de son concurrent. D'autre part, il convient de souligner que D. Ratsiraka est crédité de 30,5 % des suffrages dans la province d'Antananarivo.

Certes, la dimension régionale des votes ne peut être niée, comme le montrent les cartes sur la distribution relative des suffrages des candidats suivant les régions (figure 1 ci-dessous). La forte implantation de D. Ratsiraka dans sa région d'origine y apparaît en effet de façon évidente. De même, A. Zafy concentre son électorat à Antsiranana, d'où il est originaire. M. Ravalomanana a également obtenu de très bons scores dans la province d'Antananarivo. Toutefois, l'électorat de ce dernier est très important dans celle de Mahajanga.

Mais une analyse plus fine par *fivondronana*, recourant à des variables telles que les taux d'alphabétisation et d'urbanisation, en plus des *faritany* (provinces), comme facteurs explicatifs du vote, confirme la portée limitée de l'argument cristallisant l'opposition entre les hauts plateaux et les régions côtières (voir tableau 6 en annexe). Les comportements de vote à Fianarantsoa, Mahajanga et Toliary ne se distinguent pas significativement de ceux constatés à Antananarivo.

Il apparaît également que les logiques des électeurs dans les villes ne diffèrent pas de façon marquée de celles observées dans les campagnes : le taux d'urbanisation n'a pas d'influence significative sur le vote, et ce quel que soit le candidat considéré. En revanche, il est important de souligner que le niveau d'alphabétisation constitue un facteur discriminant dans le choix des électeurs entre les deux principaux candidats (voir tableau 6 en annexe). L'électorat de D. Ratsiraka se concentre dans les régions peu alphabétisées, tandis que celui de M. Ravalomanana se recrute plutôt dans les *fivondronana* mieux « éduqués ». Il convient de s'interroger sur la signification d'un tel constat.

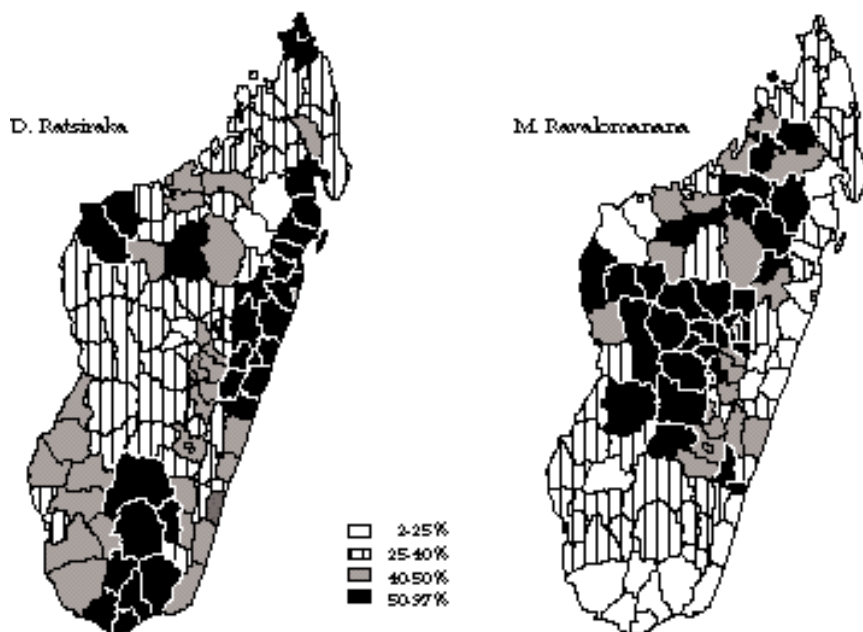
8. Les Merina constituent l'ethnie dominante des hauts plateaux, où se trouve la capitale.

9. F. Roubaud, *Identités et transition démocratique...*, *op. cit.*

10. Les résultats officiels du 29 avril font état d'une stagnation.

Figure 1

Les deux principaux candidats au premier tour de 2001
(selon le premier comptage de la HCC)



Les citoyens les moins instruits ont-ils bénéficié des retombées des politiques mises en œuvre par le président-candidat ? S'agit-il d'une tendance au « légitimisme électoral » accordant une prime au pouvoir en place ? Les moins éduqués pourraient en effet se caractériser par une plus grande aversion pour le risque représenté par un nouveau candidat tel que M. Ravalomanana. Mais on peut également avancer l'hypothèse d'une désinformation qui aurait plus particulièrement affecté les plus vulnérables au cours de la campagne électorale.

UNE MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE

La participation électorale

Dans une démocratie, une forte participation électorale est un gage de bon fonctionnement des institutions. Elle conforte la légitimité des élus et traduit la confiance des citoyens dans le processus électoral. Dans une société pauvre et relativement atomisée comme Madagascar, les élections constituent pour l'immense majorité de la population le seul moyen de se faire entendre et de participer à la vie publique.

La mesure de la participation électorale comporte deux volets : l'inscription et l'abstention. D'un côté, tous les citoyens ne sont pas inscrits sur les listes électorales. De l'autre, les abstentionnistes sont effectivement inscrits, mais ils ne se sont pas déplacés le jour du scrutin. Bien que les deux sous-populations présentent des caractéristiques socio-économiques communes, elles ne se ressemblent pas nécessairement¹¹. Nous étudierons successivement ces deux dimensions.

- *La chute massive des taux d'inscription*

Concernant l'inscription, un certain nombre de personnes en droit de voter n'ont pas effectué la démarche ou n'ont pas été en mesure de le faire. Il s'agit bien souvent, mais pas exclusivement, de personnes marginalisées (les sans-abri) ou socialement défavorisées. Pour certaines d'entre elles, l'acte de vote exige des compétences qu'elles considèrent ne pas posséder. Dans ce cas, la non-inscription correspond à un processus d'auto-exclusion. Ce phénomène est loin d'être marginal. Ainsi, en France, le taux de non-inscription est estimé à 10 %, soit environ quatre millions d'électeurs potentiels¹². Mais, dans le cas malgache, les déficiences administrativo-politiques touchant à la confection des listes électorales ont conduit à l'exclusion *de facto* de nombre de citoyens qui, contre leur gré, n'ont pu faire entendre leur voix.

Si l'on compare les scrutins de 1992-1993 et celui de 2001, le nombre d'inscrits a quasiment stagné au cours des dix dernières années. De 5 936 000 et 6 055 000 inscrits aux élections présidentielles de 1992-1993 (aux premier et second tours respectivement), on est passé à 6 356 000 en 2001. Ce léger accroissement, qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 0,6 %, se situe très en deçà du taux de croissance démographique, estimé à 2,8 %. Il convient cependant de distinguer deux sous-périodes. Jusqu'en 1996, le nombre d'inscrits augmente régulièrement. Mais, depuis lors, non seulement les évolutions sont plus erratiques, mais le corps électoral a même baissé en termes absolus. Entre le second tour de décembre 1996 et le dernier scrutin de 2001, on observe un déficit d'environ 300 000 électeurs. Le cas du référendum constitutionnel de mars 1998 constitue de loin l'anomalie la plus sérieuse sur ce plan. Un tiers du corps électoral a mystérieusement disparu... pour réapparaître (partiellement) deux mois plus tard lors des élections législatives.

11. F. Subileau, « L'abstentionnisme : apolitisme ou stratégie ? », in N. Mayer (dir.), *Les Modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 245-267.

12. F. Héran et D. Rouault, *La Présidentielle à contre-jour : abstentionnistes et non-inscrits*, Paris, INSEE-Première, n° 397, 1995.

La confrontation des sources électorales et des données démographiques issues du système statistique officiel (recensement et enquêtes auprès des ménages) fournit un ordre de grandeur du phénomène de non-inscription. En 1993, le corps électoral potentiel (Malgaches de 18 ans et plus) tiré du recensement de la population réalisé cette année-là n'est pas sensiblement différent du nombre d'inscrits. L'adéquation des sources démographiques et électorales est très satisfaisante jusqu'aux élections présidentielles de 1996. Le phénomène de non-inscription reste un phénomène marginal, paradoxalement plus faible qu'en France à la même époque. Au-delà, la situation se dégrade fortement. Bien que les estimations de population soient plus imprécises (il s'agit de projections démographiques ou d'enquêtes par sondage et non plus de comptages exhaustifs), on peut estimer à plus d'un million le nombre de citoyens exclus des listes électorales en 2001. En conclusion, la période 1997-2001, qui correspond au mandat de D. Ratsiraka, se caractérise par un phénomène massif et systématique de sous-enregistrement électoral. Alors que le taux de non-inscription était inférieur à 5 % jusqu'en 1996, il dépasse en moyenne 20 % ultérieurement (voir graphique 1 en annexe).

Ce constat pose un double problème du point de vue du fonctionnement de la démocratie. D'une part, un nombre substantiel de citoyens est mis en marge du processus électoral, puisque plus d'un électeur sur cinq n'est pas en mesure d'exercer son droit de vote. D'autre part, il remet en question les institutions publiques chargées de la confection des listes électorales. Deux hypothèses peuvent être invoquées pour expliquer cette défaillance des pouvoirs publics. Soit l'administration pêche par incompétence, en s'avérant incapable d'établir des listes fiables. Soit il s'agit d'une stratégie délibérée de manipulation du corps électoral pour des raisons politiques. Dans les deux cas, la responsabilité du pouvoir en place est mise en cause dans sa volonté et/ou sa capacité à organiser les scrutins de manière transparente.

- *Incompétence ou manipulation ?*

Une étude antérieure portant sur le référendum de 1998 plaidait pour la première hypothèse, mettant en avant l'incompétence administrative¹³. L'analyse des résultats des dernières élections ne semble toutefois pas conforter ce diagnostic. En premier lieu, la stabilisation politique et la forte croissance du salaire des fonctionnaires ont clairement joué en faveur du renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration. La chute massive de l'incidence de la « petite » corruption, de 40 % en 1995 à 10 % en 2000, atteste cette amélioration¹⁴. Mieux dotée financièrement et humainement, l'administration est plus en mesure d'assurer ses missions de service public que lors de la période précédente.

En second lieu, une analyse par *fivondronana* met en évidence un faisceau de preuves tendant à accréditer l'hypothèse d'une manipulation des listes électorales en faveur du président sortant. En effet, l'évolution du poids des suffrages en faveur de D. Ratsiraka entre 1996 et 2001 est corrélée positivement aussi bien avec le taux qu'avec le nombre d'électeurs non inscrits (les coefficients de corrélation¹⁵ sont respectivement de + 0,13 et + 0,23 par rapport au 1^{er} tour de 1996 ; de + 0,10 et + 0,23 par rapport au 2^e tour). De même, il apparaît que l'écart en pourcentage des voix entre les deux principaux candidats est plus favorable à D. Ratsiraka dans les *fivondronana* où le taux de non-inscription est plus fort (corrélation de + 0,37). Enfin, la sous-inscription a été relativement plus importante dans les *fivondronana* où les députés appartiennent à l'Arema (corrélation de + 0,09), ainsi que là où le président-candidat était déjà bien implanté d'après les précédents scrutins (corrélation de + 0,14 entre le pourcentage d'électeurs potentiels manquants et le pourcentage de voix en faveur de D. Ratsiraka au second tour 1996¹⁶).

Ces résultats confortent les présomptions de manipulation des listes électorales en 2001 en faveur du pouvoir en place. Toutefois, les fraudes au niveau de l'inscription des électeurs ne semblent pas bien organisées ni vraiment systématiques. Des erreurs ont manifestement été reproduites depuis le scrutin de 1998 compte tenu de problèmes de compétence. On peut le mesurer à travers la corrélation entre le nombre d'électeurs manquants lors du référendum de 1998 et lors du scrutin de 2001 (+ 0,75). On constate également que la sous-inscription est plus forte dans les *faritany* (provinces) les moins développés (Fianarantsoa et Toliary), et dans les *fivondronana* où le niveau d'éducation est faible (corrélation de + 0,62 entre le taux de sous-inscription et le taux d'alphabétisation¹⁷).

13. Voir F. Roubaud, *Identités et transition démocratique...*, op. cit. Aucun lien entre les préférences partisans et la non-inscription n'avait pu être mis en évidence.

14. M. Razafindrakoto et F. Roubaud, « Vingt ans de réforme de la fonction publique à Madagascar », *Autrepart*, n° 20, IRD-Édition de l'Aube, 2001, pp. 43-60.

15. Le coefficient de corrélation mesure l'intensité du lien entre deux variables. Il fluctue entre - 1 (corrélation parfaite et négative) et + 1 (corrélation parfaite et positive). Plus il est proche de zéro et moins les deux phénomènes sont liés entre eux.

16. Notons ici que l'effet de la forte implantation d'un candidat peut jouer dans les deux sens. D'un côté, une manipulation frauduleuse des listes peut se faire par l'élimination d'électeurs dans les circonscriptions où le candidat est en position défavorable. De l'autre, on peut supposer que la manipulation n'est rendue possible que lorsque le contrôle de l'opposition est moins fort, donc dans les régions où le candidat est bien implanté. Ici, c'est ce second effet qui semble transparaître.

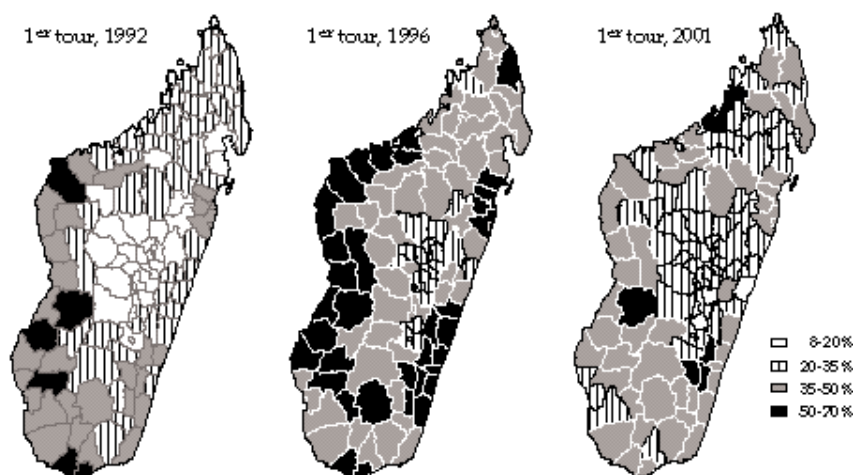
17. Cette corrélation peut être due en partie à l'importance de l'émigration dans ces régions qui rend fragile l'estimation du nombre d'électeurs potentiels en 2001 réalisée à partir du nombre d'inscrits aux élections de 1996. Dans ce cas, il pourrait y avoir une surestimation de l'effectif des plus de 18 ans et non pas une sous-inscription.

- *Un reflux de l'abstention*

L'élection de 2001 marque un retournement dans la dynamique de l'abstention. La première moitié des années 1990 est caractérisée par une augmentation rapide des taux d'abstention. Alors que ceux-ci atteignaient 25,6 et 31,6 % aux premier et second tours de l'élection de 1992-1993, ils sont passés respectivement à 41,6 et 50,3 % en 1996¹⁸. À l'enthousiasme suscité par les enjeux fondamentaux de la démocratisation au lendemain des événements de 1991, semble avoir succédé une phase de lassitude et de désenchantement : lassitude face à la répétition des scrutins et face aux querelles politiciennes ; désenchantement face aux maigres résultats sur le niveau de vie induits par les changements politiques. Cette désillusion et ce désengagement vis-à-vis du processus électoral constituaient un phénomène alarmant pour la jeune démocratie malgache.

Sans retrouver le niveau exceptionnel du 1^{er} tour de 1992, l'abstention au scrutin de décembre a sensiblement baissé : « seulement » un tiers des inscrits ne se sont pas déplacés pour voter (contre un sur deux au second tour de 1996) ; soit un taux comparable à celui enregistré au second tour de 1993. La montée des taux d'abstention, qui paraissait inexorable, semble au moins provisoirement endiguée. Ce retournement de tendance est sans doute largement imputable à la candidature de M. Ravalomanana. La présence d'un homme nouveau, perçu comme une alternative crédible face à la vieille classe politique personifiée par D. Ratsiraka, a aiguillonné la compétition électorale et ramené nombre de « déçus » de la démocratie sur le chemin des urnes.

Figure 2
Taux d'abstention aux élections présidentielles



Le reflux de l'abstention est généralisé. Il touche l'ensemble du territoire ; tous les départements sans exception sont affectés, bien qu'à des degrés divers (voir graphique 2 en annexe). Si la hiérarchie provinciale est respectée, les écarts se resserrent. Ainsi, la province de Toliara, qui traditionnellement vote le moins, connaît le taux d'abstention le plus faible jamais enregistré depuis dix ans. À l'autre extrémité, la province d'Antananarivo retrouve un taux de participation élevé, après une parenthèse de démobilisation lors des élections de 1996.

Les cinq derniers scrutins présidentiels, et plus largement l'ensemble des élections depuis le retour de la démocratie, se caractérisent par une forte composante structurelle de la géographie de l'abstention. Au-delà des fluctuations brutales du niveau moyen d'abstention, la position relative des différents territoires reste étonnement stable (figure 2 ci dessus). À l'échelle provinciale, on peut distinguer trois groupes distincts. L'abstention est la plus massive à Toliara, elle est la plus faible à Antananarivo, tandis qu'Antsiranana, Fianarantsoa, Mahajanga et Toamasina occupent une position intermédiaire. Cette stabilité des classements relatifs se retrouve à un niveau plus fin d'analyse. Ainsi, à l'échelle des 111 départements, la corrélation des taux d'abstention entre le dernier scrutin et les précédents n'est jamais inférieure à 0,63 ; elle atteint même 0,74 avec le 1^{er} tour de 1996. Deux conclusions peuvent en être tirées. D'une part, la géographie de l'abstention n'est pas distribuée de manière aléatoire ; elle fait sens et répond à des modèles explicatifs, stables dans le temps et ancrés dans l'espace, qu'il convient de mettre en évidence. D'autre part, les fraudes éventuelles aux différents scrutins n'ont pas été suffisamment massives pour brouiller les cartes de l'abstention.

L'ajustement d'équations économétriques conforte notre diagnostic et montre que le niveau d'éducation joue négativement sur le taux d'abstention (voir tableau 7 en annexe). Inversement et toutes choses égales par ailleurs, l'urbanisation favorise l'abstention. Ce lien n'est pas spécifique à Madagascar. En France, par exemple, la participation varie en raison inverse de la taille de l'agglomération de résidence. Elle est plus forte en milieu rural et dans les petites villes, où les liens interpersonnels et le contrôle social sont plus forts et la

18. À titre de comparaison, le taux d'abstention aux élections présidentielles françaises se situe entre 15 % et 20 % depuis trente ans, et ne montre qu'une faible tendance à la hausse (voir P. Bréchon, *La France aux urnes. Cinquante ans d'histoire électorale*, Paris, La Documentation française, 1998). Ces niveaux n'ont rien d'exceptionnel, puisqu'ils sont comparables à ceux des autres démocraties européennes (R. Topf, « Electoral participation », in D. Fuchs et H. D. Klingemann, *Citizens and the State*, Oxford, Oxford University Press, 1995, pp. 27-51). Même les 28 % d'abstentions du premier tour d'avril 2002, taux le plus élevé jamais enregistré depuis 1965 et considéré comme la marque d'un dysfonctionnement démocratique, sont inférieurs aux moyennes malgaches.

mobilité résidentielle moindre¹⁹. En dehors de ces deux facteurs, la dimension régionale pèse faiblement sur le taux d'abstention, dans le sens mentionné précédemment. Une fois contrôlés les taux d'alphabétisation et d'urbanisation, seule la province d'Antananarivo enregistre des taux d'abstention significativement inférieurs à ceux des cinq autres provinces, qui ne se distinguent pas les unes des autres sur ce plan. Finalement, les déterminants de l'abstention à Madagascar ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalent dans les démocraties occidentales. Il n'y a donc pas, de ce point de vue au moins, d'exception malgache.

L'évolution de la géographie du vote : l'hypothèse du vote ethnique ne tient pas

À l'instar de l'abstention, la répartition spatiale du vote met en évidence un certain nombre de régularités qui perdurent dans le temps. Cette constante prouve que, à Madagascar, les comportements électoraux répondent à des logiques profondément ancrées (notamment dans l'espace) et ne sont pas le résultat de la pusillanimité de citoyens immatures.

Parmi les six candidats de 2001, trois s'étaient déjà présentés à des scrutins présidentiels antérieurs : D. Ratsiraka et A. Zafy, les deux duettistes des deux élections précédentes, et H. Razafimahaleo, présent au 1^{er} tour de 1996, dont il était sorti troisième avec 15 % des suffrages. En 2001, le score de ces trois candidats est fortement lié à celui qu'ils avaient obtenu dans le passé dans chaque *fivondronana*. Par exemple, la corrélation des suffrages exprimés en faveur de D. Ratsiraka au 1^{er} tour des trois dernières élections est de l'ordre de 0,65. On retrouve un résultat similaire pour A. Zafy, la corrélation s'élevant même à 0,74 avec le 1^{er} tour de 1996 ; et ce malgré l'effondrement de son électorat (de 23 % à 5 %). La corrélation avec les seconds tours (1993 et 1996) marque un léger décrochage, du fait du ralliement d'électeurs appartenant à d'autres familles politiques éliminées du scrutin. Mais elle reste élevée et supérieure à 0,5.

Le cas de M. Ravalomanana est plus complexe, dans la mesure où il se présentait pour la première fois à une présidentielle. D'où vient son électorat ? Contrairement à ce qui a pu être avancé, ses partisans ne sont pas massivement urbains : la corrélation entre le taux d'urbanisation et son score n'est que très légèrement positif (0,11). En revanche, il semble avoir attiré sur son nom les Malgaches les plus éduqués. Ses résultats croissent fortement avec le taux d'alphabétisation des *fivondronana* (corrélation de 0,49). C'est d'ailleurs le seul dans ce cas, tous les autres candidats obtenant une meilleure implantation dans les *fivondronana* les moins scolarisés, à l'exception de A. Zafy, pour lequel il n'existe aucun lien entre les deux facteurs.

M. Ravalomanana a clairement été perçu comme le principal opposant à D. Ratsiraka. Nombre d'électeurs qui avaient rejeté D. Ratsiraka aux élections précédentes se sont reportés sur sa candidature. Ce n'est d'ailleurs pas tellement sur l'électorat naturel de A. Zafy qu'il a principalement mordu, mais plutôt sur ceux qui ne l'avaient rallié qu'aux seconds tours (aussi bien en 1993 qu'en 1996). Ainsi, c'est dans les *fivondronana* où N. Ratsirahonana et le pasteur Andriamanjato avaient réalisé leurs meilleures performances en 1996 qu'il obtient ses scores les plus élevés (corrélation de 0,57 et 0,65 respectivement). Mais M. Ravalomanana n'a pas seulement capté les voix des partisans d'autres figures politiques de la scène malgache, il a aussi réussi à mobiliser un public nouveau. En premier lieu, moins l'abstention est forte et plus il remporte de voix. En second lieu, et c'est sans doute le plus intéressant, il réalise ses meilleurs résultats dans les *fivondronana* où les taux d'abstention étaient les plus importants lors des élections passées. Par exemple, la corrélation atteint 0,49 avec le 1^{er} tour de 1992. Cette corrélation est d'autant plus remarquable qu'elle touche un scrutin vieux de dix ans et que la participation y avait été exceptionnellement élevée. Il y a donc de très fortes présomptions que M. Ravalomanana ait su attirer une partie d'un électorat resté jusqu'ici en marge du processus électoral.

Comme nous l'avons noté plus haut, le choix des électeurs en 2001 présente une forte dimension régionale. Un simple regard sur la répartition spatiale des votes (figure 1 ci-dessus) permet d'identifier l'origine du candidat sur lequel ils se sont portés. Cette caractéristique n'est pas nouvelle, puisqu'elle était déjà présente à toutes les élections antérieures²⁰. En revanche, le point le plus intéressant provient de la baisse sensible des spécificités locales. Depuis 1992, la polarisation spatiale des suffrages recule, le dernier scrutin ne faisant qu'accentuer le phénomène. Si les principaux candidats continuent à enregistrer leurs meilleurs scores dans leur région d'origine, ils ont de plus en plus tendance à étendre leur influence politique à l'ensemble du territoire national, qui, du point de vue électoral, s'homogénéise. Ainsi, par exemple, la dispersion du vote en faveur de D. Ratsiraka entre *fivondronona* (mesuré par le coefficient de variation²¹) a été divisée par deux, de 0,63 en 1992 à 0,34 en 2001 (figure 3

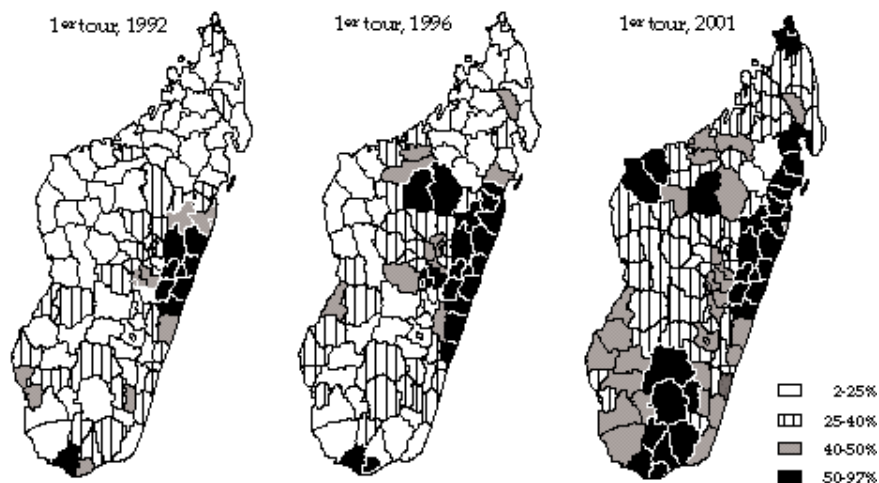
19. D. Boy et N. Mayer, « Les formes de la participation », in D. Boy et N. Mayer, *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, pp. 25-65.

20. Voir J.-P. Raison, « Une esquisse de géographie électorale malgache. Le premier tour des élections présidentielles (novembre 1992) », *Politique africaine*, n° 52, décembre 1993, pp. 67-75, et F. Roubaud, *Identités et transition démocratique...*, op. cit.

21. Le coefficient de variation (CV = écart type / moyenne) mesure la dispersion d'une variable autour de sa moyenne. Ainsi, une forte homogénéité des scores pour un candidat sur l'ensemble du territoire doit se traduire par un CV proche de 0. Plus il s'en éloigne et plus les spécificités locales sont importantes.

ci-dessous). Pour M. Ravalomanana, le bilan est plus difficile à établir, puisqu'il ne s'était pas présenté antérieurement. Mais les éléments dont nous disposons montrent qu'il n'est en rien atypique sur ce plan. Avec un coefficient de 0,39, la dispersion de ses suffrages aux dernières élections est du même ordre que celle de D. Ratsiraka, et largement inférieure à celle des autres candidats. Elle est même systématiquement plus faible que celles en vigueur aux élections passées, se situant en particulier très en deçà de celle de N. Ratsirahonana (0,97), du pasteur Andriamanjato (1,02), ou encore de l'ensemble des candidats d'origine merina (0,60) au 1^{er} tour de 1996. Finalement, les niveaux de polarisation spatiale du vote à Madagascar ne sont plus très éloignés de ceux observés dans les démocraties historiques. À titre illustratif, les coefficients de variation départementaux des suffrages obtenus par J. Chirac, J.-M. Le Pen et L. Jospin au 1^{er} tour de l'élection présidentielle française de 2002 ont été respectivement de 0,29, 0,34 et 0,26.

Figure 3
Évolution de l'électorat de D. Ratsiraka



Derrière la composante régionale des préférences partisans se tapit l'hypothèse du vote ethnique. Ce lieu commun des discours sur les élections en Afrique sert en fait d'argument pour disqualifier les processus démocratiques sur le continent. L'assimilation entre dimensions spatiale et ethnique consti-

tue un raccourci méthodologiquement illégitime. Il faudrait en effet disposer d'informations au niveau individuel sur le vote et l'ethnie de chacun pour pouvoir statuer, or de telles données ne sont jamais disponibles. Il est donc impossible de dépasser le stade de la conjecture.

Dans le cas malgache, l'hypothèse du vote ethnique ne tient pas. En premier lieu, même en acceptant l'assimilation grossière entre localisation géographique et ethnie, l'affaiblissement de la polarisation régionale du vote vient mettre à mal cette hypothèse. En second lieu, il est possible de mettre en regard la distribution des suffrages par candidat et la composition ethnique des électeurs pour les sept plus grandes villes du pays. Même en faisant l'hypothèse caricaturale que tous les originaires de l'ethnie d'un candidat donné ont voté pour lui, on ne peut conclure à une logique ethnique des comportements électoraux. Prenons quelques exemples. Dans la capitale (Antananarivo I), D. Ratsiraka, avec 20 % des suffrages, a largement dépassé l'électorat betsimisaraka (1 %) et nécessairement mordu sur l'électorat merina, qui représente 89 % du corps électoral. Réciproquement, à Toamasina I, M. Ravalomanana a obtenu 41 % des voix, soit deux fois plus que la proportion de Merina dans la ville (22 %). Ces cas sont loin d'être des exceptions. Toliara I ne compte que 5 % de Merina, et pourtant M. Ravalomanana s'y adjuge 43 % des suffrages. Ces proportions sont respectivement de 16 % et 41 % à Antsiranana I. Le désajustement entre composition ethnique et vote concerne toutes les villes et tous les candidats. À Fianarantsoa I, H. Razafimahaleo, l'enfant du pays, réalise un maigre 4 % (5 % si l'on y ajoute P. Rajaonary, l'autre candidat local), alors que les Betsileo comptent pour 69 % de la population. Il n'y a quasiment aucun Betsimisaraka dans les villes d'Antsirabe, de Fianarantsoa, Mahajanga et Toliara, et pourtant D. Ratsiraka y a obtenu 30 %, 34 %, 37 % et 42 % des voix. L'inanité de l'hypothèse ethnique vaut tout aussi bien si l'on s'en tient au simple dualisme côtes/hauts plateaux. Tous ces résultats ne font que conforter la faible prégnance ethnique du vote à Madagascar, qui avait pu être testée formellement dans le cas de la capitale pour les élections de 1992 à 1996, où de véritables données individuelles étaient disponibles²². Pas plus hier qu'aujourd'hui, les Malgaches ne déterminent principalement leur préférence électorale en fonction de considérations ethniques ou tribales.

Si la démocratie malgache est malade, ce n'est pas de ses électeurs, qui encore aujourd'hui font montre d'une étonnante maturité, mais de son État et de ses élites politiques. Malgré les entorses réitérées au respect de leurs choix,

22. F. Roubaud, *Identités et transition démocratique...*, op. cit.

les Malgaches, urbains comme ruraux, riches ou pauvres, se sont déplacés en masse pour faire valoir leurs aspirations par la voie des urnes, prouvant par là leur attachement profond aux valeurs démocratiques. L'abstention n'est pas une fatalité pour peu qu'une alternative crédible se fasse jour. Pas plus hier qu'aujourd'hui, la population n'a cédé aux sirènes du vote tribal. La baisse de l'abstentionnisme et l'atténuation de la polarisation régionale du vote constituent autant d'éléments montrant l'avancée des citoyens sur la voix de la démocratie.

En revanche, les gouvernants utilisent les élections comme un nouveau moyen d'accaparer les ressources publiques. Sur ce plan, il ne semble pas que la libéralisation politique ait changé radicalement le mode de gestion patrimoniale de l'État. Les organes démocratiques (partis politiques, chambres représentatives, institutions publiques...) sont loin de jouer le rôle qui leur est formellement assigné. Incurie, clientélisme, corruption organisée et impunité apparaissent comme des règles implicites de gouvernement. Parallèlement, les corps intermédiaires de la société civile (médias, syndicats, associations, ONG...) restent encore peu structurés, peu organisés et surtout disposent de peu de moyens pour relayer et faire entendre les aspirations démocratiques de la population. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les Églises, seules institutions capables de peser face au pouvoir de l'État à Madagascar, en viennent à combler ces défaillances.

Le diagnostic formulé il y a plus de deux ans à propos des conséquences de la montée du parti de D. Ratsiraka s'est révélé exact²³. D'une part, la stabilité politique qui en a résulté a eu un impact favorable sur la croissance. D'autre part, la monopolisation de la représentation politique par l'Arema, sans contre-pouvoirs suffisamment puissants, a facilité le retour à des pratiques que l'on croyait révolues. L'existence de fraudes lors du scrutin et surtout l'exclusion des listes de 20 % des électeurs mettent en lumière les dysfonctionnements massifs d'une démocratie tronquée. C'est d'ailleurs justement parce que le processus démocratique y est bien avancé que la compétition électorale y est aussi serrée, et surtout que les Malgaches ne sont pas prêts à accepter de se voir spoliés de leurs choix électoraux. S'il ne fait aucun doute que M. Ravalomanana est arrivé en tête du scrutin du 16 décembre, on ne saura jamais s'il a effectivement obtenu la majorité, les informations existantes ne permettant pas de trancher objectivement. Dans ces conditions, la confrontation des procès-verbaux de l'élection serait salutaire et riche d'enseignements. Mais elle relève plus aujourd'hui du travail de l'historien que de la quête mythique d'une « vérité » définitivement perdue, tant l'écheveau des incohérences et des fraudes est inextricable. Aussi, pour trouver une issue à la crise malgache, deux voies sont envisageables. La première consiste à s'en

remettre au rapport de forces sur le terrain, qui semble donner avantage à M. Ravalomanana. Cette option présente trois défauts non négligeables : elle ne respecte pas à la lettre les procédures électorales en vigueur – mais les résultats de la dernière élection présidentielle américaine montrent qu’une telle condition n’est pas rédhibitoire (elle est de toute manière impossible à remplir vu que le véritable verdict des urnes ne sera jamais connu) ; elle comporte un risque potentiel, si le camp de D. Ratsiraka n’accepte pas de rendre les armes ; enfin, elle conforte l’opinion publique internationale dans l’idée que les élections africaines ne sont que des simulacres. Mais elle a au moins le mérite de refléter une certaine forme de légitimité populaire, qui peut être appréciée par la capacité effective de mobilisation de M. Ravalomanana, dont ne jouit pas son adversaire.

La seconde solution à la crise malgache passe par l’organisation d’un scrutin libre et transparent (qu’on le qualifie de second tour ou de référendum, peu importe), en particulier pour permettre aux centaines de milliers de non-inscrits de s’exprimer. C’est la seule qui satisfasse aux principes démocratiques. Une telle consultation ne pourra se tenir qu’une fois la situation apaisée, ce qui suppose un certain délai. Dans les conditions actuelles, seule la communauté internationale a la capacité d’en assurer la tenue (garanties d’impartialité dans la nomination des juges de la HCC, garanties pour que les élections ne soient pas conduites unilatéralement par un appareil administratif dont l’affiliation à un candidat est avérée, garanties pour la venue d’observateurs internationaux en nombre suffisant et avec le dispositif logistique adéquat) ; et pas seulement, comme trop souvent dans le passé, en envoyant quelques personnalités sans véritables moyens qui finissent par entériner des résultats ostensiblement biaisés (voir, par exemple, la position de l’OUA dans le cas des élections zimbabwéennes). Il est de son devoir d’y engager sa responsabilité. À ne pas s’y attacher, on ne voit pas comment elle pourrait prétendre promouvoir des politiques de développement autrement plus exigeantes et coûteuses. À Madagascar, elle aurait le mérite de permettre une sortie par le haut de la crise, c’est-à-dire par les urnes ; un hommage mérité à la dignité et à la responsabilité du peuple malgache. À l’extérieur, elle constituerait un exemple de contribution « exportable » au renforcement des processus démocratiques dans les pays en développement. Il reste à savoir si la communauté internationale a la volonté d’appuyer ces processus ■

Mireille Razafindrakoto et François Roubaud

DIAL-IRD

mai 2002

Tableau 1
Les premiers résultats officiels des élections présidentielles de 2001

Faritany	Nb d'inscrits	Taux d'abstention	M. Ravalomanana	% M. R.	D. Ratsiraka	% D. R.	H. Razafimahaleo	% H. R.	A. Zafy A. Z.
Antananarivo	2 238 009	27,5 %	990 538	63,3	477 046	30,5	37 455	2,4	21 018
Antsiranana	536 725	38,0 %	98 229	30,2	122 490	37,6	8 220	2,5	87 001
Fianarantsoa	1 097 361	34,6 %	278 375	40,7	294 479	43,1	49 651	7,3	32 155
Mahajanga	727 947	37,4 %	204 647	46,8	164 780	37,7	18 100	4,1	28 528
Toamasina	1 024 300	33,7 %	190 045	28,8	413 984	62,6	16 067	2,4	23 915
Toliary	752 018	41,1 %	133 394	31,1	204 229	47,5	43 613	10,2	27 023
Total	6 376 360	33,3 %	1 895 228	46,2	1 677 008	40,9	173 106	4,2	219 640

Source : HCC, janvier 2002.

Tableau 2
Résultats de la confrontation des chiffres HCC / Consortium par bureau de vote

Faritany	Suffrages annulés par la HCC		Discordances entre PV (HCC-Consortium)		Différences en points de % (% HCC-% Consortium)	
	Exprimés	Ravalomanana	Ratsiraka	Exprimés	Ravalomanana	Ratsiraka
Antananarivo	19 315	13 567	4 871	- 6 225	- 6 841	- 221
Antsiranana	1 253	503	268	- 2 401	- 2 622	1 076
Fianarantsoa	11 816	6 779	3 398	3 701	- 684	4 281
Mahajanga	7 013	3 764	1 930	- 3 312	- 258	- 599
Toamasina	3 732	1 687	1 472	1 846	181	1 533
Toliara	374	195	91	- 3 430	- 1 843	- 923
Total	43 503	26 495	12 030	- 9 821	- 12 067	5 147

Source : Consortium des observateurs des élections. La confrontation porte sur 1 533 bureaux de vote (sur un total de 16 510).

Tableau 3
Une extrapolation des résultats basée sur ceux du Consortium des observateurs

	Résultats des PV Consortium		Sur les suffrages manquants			Résultat final	
	Suffrages exprimés Consortium	% des suffrages obtenus par M. Ravalomanana (M. R.)	Suffrages manquants	Résultat estimation par <i>fiondronana</i> suffrages pour M. R. parmi les manquants (*)	Résultat M. R. en % des suffrages manquants (*)	Total suffrages pour M. R.	Total % M. R.
Antananarivo	1 552 163	63,83 %	39 785	25 349	63,72 %	1 016 079	63,83 %
Antsiranana	229 441	32,64 %	100 108	32 485	32,45 %	107 379	32,58 %
Fianarantsoa	564 405	42,55 %	142 546	58 656	41,15 %	298 789	42,26 %
Mahajanga	416 870	48,47 %	36 078	17 317	48,00 %	219 370	48,43 %
Toamasina	424 011	31,89 %	245 555	72 022	29,33 %	207 225	30,95 %
Toliara	238 688	36,30 %	199 364	67 484	33,85 %	154 117	35,18 %
Total	3 425 578	50,49 %	763 436	273 313	35,80 %	2 002 959	47,81 %

Sources : Consortium, ministère de l'Intérieur. (*) Hypothèses : les suffrages manquants se répartissent entre les candidats au sein de chaque *fiondronana* selon les mêmes proportions que les résultats constatés par le Consortium sur les PV recueillis.

Tableau 4

Répartition des votes dans les bureaux où le Consortium ne disposait pas d’observateurs
(sous l’hypothèse que les résultats partiels du Consortium concordent avec le nouveau décompte de la HCC)

Bureaux de vote (BV)		Résultat sur suffrage manquant au Consortium, pour obtenir résultat de la HCC (29/04)							Sur les BV où le Consort. est présent	
Faritany	Nb total de BV	Nb BV manquants Consortium	Inscrits au Consortium	Nb votants manquants	Tx participation sur man- quants	Suffrages exprimés non comp- tabilisés par Consortium	Suffrages pour M. Ravaloma- nana	Suffrages pour D. Ratsiraka	% M. R.	% D. R.
Antsiranana	1 291	481	168 697	121 279	71,9	119 022	55 111	23 811	46,3	20,0
Fianarantsoa	3 665	775	333 377	247 335	74,2	242 189	165 522	36 884	68,3	15,2
Mahajanga	2 265	356	103 255	63 459	61,5	57 107	48 693	9 005	85,3	15,8
Toamasina	2 496	998	470 031	339 606	72,3	334 026	144 057	153 631	43,1	46,0
Toliary	3 143	1 543	382 775	259 107	67,7	252 767	131 165	78 834	51,9	31,2
TOTAL	16 515	4 303	1 522 753	1 083 564	71,2	1 056 738	576 971	318 442	54,6	30,1

Sources : Consortium, HCC du 29 avril.

Tableau 5
Le contrôle du pouvoir par le parti présidentiel 1992-2001

Présidentielles (1 ^{er} tour)				Législatives		Communales		Provinciales
1992	1996	2001 HCC1	2001 HCC2	1993	1998	1995	1999	2000
Ratsiraka / Arema	28,6 %	36,6 %	40,9 %	35,9 %	42,7 %	9,5 %	47,4 %	58,6 %

Sources : HCC, nos propres calculs. Pour les législatives, il s’agit du % de maires et pour les premières élections provinciales de 2000, du % de conseillers régionaux. Pour les présidentielles, D. Ratsiraka est le représentant de l’Arema. HCC 1 : résultats du 25 janvier ; HCC 2 : résultats du 29 avril.

Tableau 6

Les facteurs explicatifs du vote au premier tour 2001

% de suffrages	Faritany						Taux d'alpha	Taux d'urba	Conste	R²
	Antana.	Fianar.	Toamasina	Mahajanga.	Toliara	Antsiranana				
M. Ravalomanana	+ 26,8 (6,5)*	+16,1 (4,0)*	-1,2 (0,3)	+21,7 (5,2)*	+11,4 (2,6)*	Ref.	+0,04 (4,8)*	+0,0001 (0,2)	12,2 (2,6)	0,63
D. Ratsiraka	-3,6 (0,8)	-0,7 (0,2)	+24,4 (5,2)*	-4,2 (0,9)	+2,3 (0,5)	Ref.	-0,03 (3,0)*	+0,0001 (0,2)	51,0 (9,6)	0,48
A. Zafy	-24,2 (11,1)*	-20,9 (9,7)*	-22,5 (10,4)*	-20,1 (9,1)*	-20,3 (8,6)*	Ref.	-0,02 (0,6)	-0,001 (0,4)	27,1 (11,0)	0,59
H. Razafimahaleo	+0,6 (0,4)	+4,3 (3,0)*	-0,5 (0,4)	+0,8 (0,5)	+5,0 (3,2)*	Ref.	-0,05 (2,0)*	+0,0003 (0,2)	5,4 (3,3)	0,41

Sources : HCC, RGPH93, nos propres calculs. L'équation testée est de la forme % de suffrages exprimés = a + b*faritany + c*taux d'alphabétisation + d*taux d'urbanisation. Pour chaque candidat, la 1^{re} ligne donne les coefficients et la 2^e les taux de Student (chiffres entre parenthèses). Mode de lecture : les * désignent les variables qui peuvent expliquer le vote en faveur d'un candidat. Pour la variable qualitative (*faritany*), * signifie que le pourcentage de suffrages en faveur d'un candidat dans un *faritany* est significativement différent de celui d'Antsiranana qui est la modalité de référence (notée Ref.), toutes choses égales d'ailleurs (*i. e.* à taux d'alphabétisation et d'urbanisation fixés). Par exemple : pour D. Ratsiraka, c'est le cas à Toamasina mais pas dans les autres *faritany*.

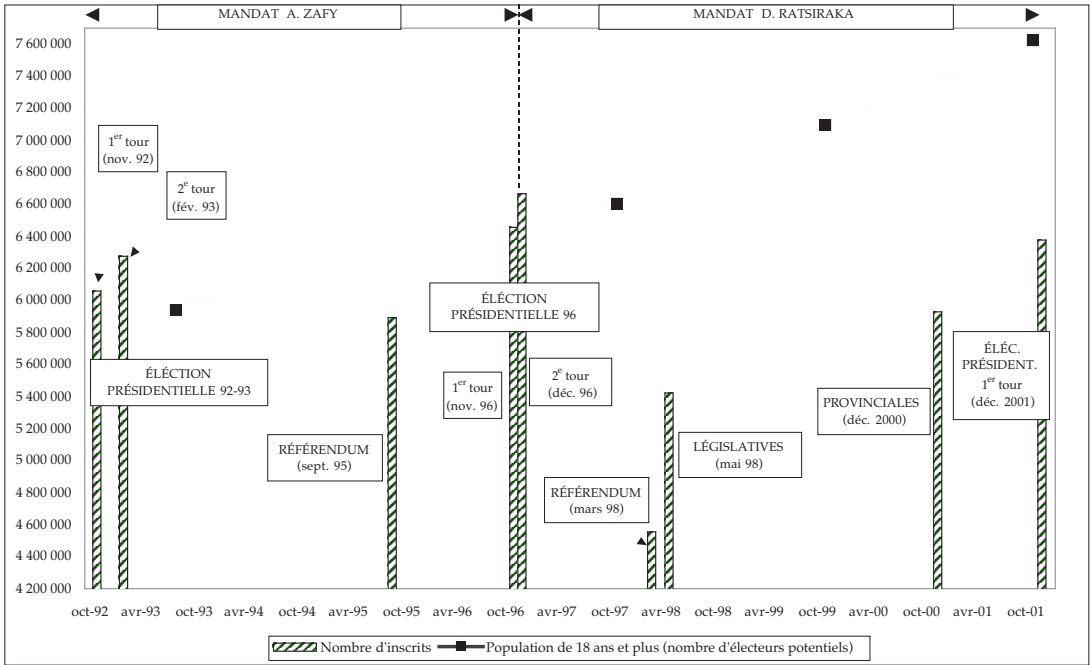
Tableau 7

Les facteurs explicatifs du taux d'abstention (1992-2001)

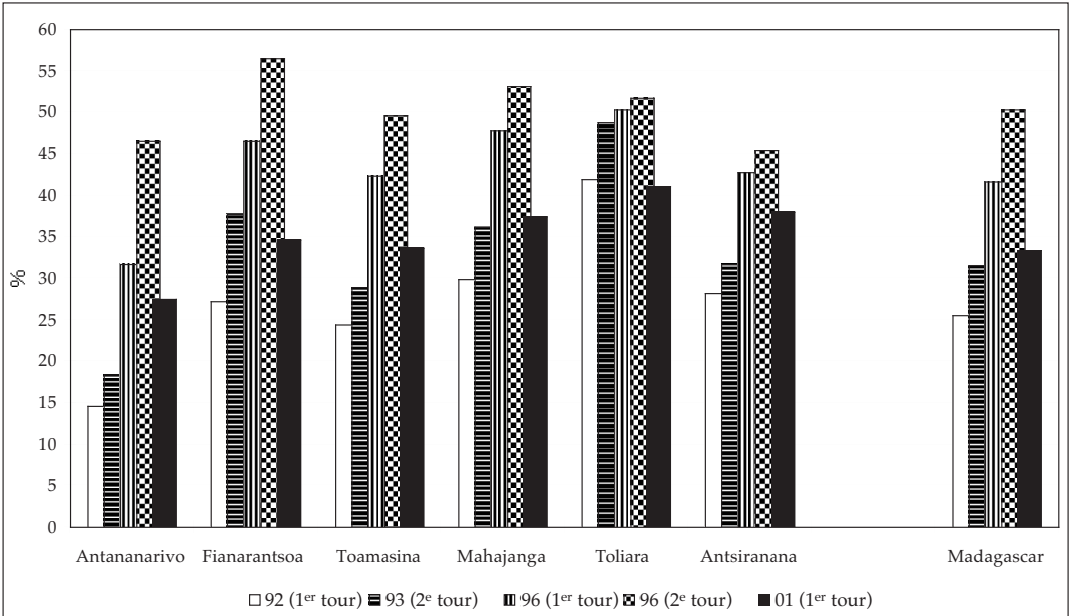
Taux d'abstention	Faritany						Taux d'alpha	Taux d'urba	Conste	R²
	Antana.	Fianar.	Toamasina	Mahajanga.	Toliara	Antsiranana				
1^{er} tour 1992	-11,1 (-3,7)	-5,3 (-1,8)	-5,8 (-1,9)	-1,9 (-0,6)	+6,2 (+1,9)	Ref. -	-0,03 (-5,4)	+0,008 (+2,4)	41,2 (+12,1)	0,66
2^e tour 1993	-8,6 (-2,7)	+0,8 (+0,3)	-5,2 (-1,7)	-0,8 (-0,3)	+7,5 (+2,2)	Ref. -	-0,04 (-6,9)	+0,009 (+2,7)	48,9 (+13,7)	0,70
1^{er} tour 1996	-5,8 (-1,8)	+1,0 (+0,3)	-1,5 (-0,5)	+1,8 (+0,6)	+3,5 (+1,0)	Ref. -	-0,03 (-4,9)	+0,009 (+2,6)	57,3 (+34,9)	0,52
2^e tour 1996	+1,7 (+0,6)	+8,8 (+3,1)	+2,3 (+0,8)	+7,7 (+2,4)	+5,1 (+1,6)	Ref. -	-0,01 (-2,1)	+0,005 (+1,6)	50,3 (+15,2)	0,30
1^{er} tour 2001	-9,2 (-3,3)	-3,1 (-1,1)	-6,2 (-2,2)	-3,6 (-1,3)	-1,6 (-0,5)	Ref. -	-0,02 (-4,0)	+0,021 (+6,6)	42,8 (+13,5)	0,53

Sources : HCC, RGPH93, nos propres calculs. Mode de lecture : voir tableau 6. L'équation testée est de la forme taux d'abstention = a + b*faritany + c*taux d'alphabétisation + d*taux d'urbanisation.

Graphique 1
L'inscription aux élections 1992-2001



Graphique 2
Taux d'abstention aux présidentielles par *faritany* (1992-2001)



Sources : HCC, nos propres calculs.